



DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE

Sans rupture économique, pas de progrès social

En dépensant plus avec un paquet fiscal inéquitable sans effet sur la croissance, en ayant moins de recettes fiscales et sociales en raison d'une croissance économique faible, en voulant respecter les contraintes européennes, les pouvoirs publics s'installent dans la rigidité économique et veulent accroître la flexibilité sociale.

Moins de trois mois après le congrès confédéral, la Commission Exécutive attire solennellement l'attention de tous les salariés sur les risques graves, en terme de solidarité, de droits sociaux et d'attachement aux valeurs républicaines d'une libéralisation/déréglementation accentuée.

Alors que le pouvoir d'achat fait partie des revendications prioritaires, la Commission Exécutive constate qu'aucune annonce concrète et immédiate n'y répond, tant dans le public que le privé.

Concernant l'assurance maladie et la dépendance, la Commission Exécutive condamne la volonté de mise en place d'une franchise et la logique visant à développer des couvertures individuelles, ce qui ne peut que conduire à développer les inégalités, la privatisation et une protection sociale à plusieurs vitesses.

La Commission Exécutive confirme son opposition à la fusion Unédic/ANPE qui serait préjudiciable aux demandeurs d'emploi et au paritarisme. Tout en étant complémentaire pour le demandeur d'emploi, l'indemnisation et le placement sont deux fonctions différentes. Les fusionner ne vise qu'à accentuer la pression sur les demandeurs d'emploi.

Elle réaffirme, par ailleurs, son attachement à l'existence du SMIC dont la fixation doit rester de la responsabilité gouvernementale et de la durée légale du travail.

Conformément aux résolutions du congrès confédéral, elle apporte son soutien aux fédérations Force ouvrière engagées dans une défense pour le maintien des régimes spéciaux ou tout autre action et demande aux unions départementales de leur apporter solidairement leur concours, la remise en cause des régimes spéciaux préfigurant un nouveau tour de vis sur les retraites en 2008.

Elle dénonce la réforme de la carte judiciaire qui remet en cause l'existence de très nombreux conseils de prud'hommes.

Elle réaffirme le lien existant entre le statut de la fonction publique et les valeurs républicaines.

Enfin, la Commission Exécutive, tout en rappelant son attachement à ne pas confondre loi et contrat, souligne que toute décision ou intervention des pouvoirs publics sur l'encadrement de la négociation est attentatoire à la liberté de la négociation.

Tout en n'excluant, à priori, aucune initiative face aux attaques portées, la Commission Exécutive décide de la diffusion rapide d'un argumentaire-manifeste sur les analyses, positions et revendications de Force Ouvrière.

Paris, le 20 septembre 2007